VEIGY-FONCENEX
PORTE DE FRANCE

DEL_2025_056

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 27 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 20 juin 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Italo GARD, Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Jean-Marc LHERMET, Béatrice HUEHN.

Procurations
M. Patrice BOUTHORS a reçu procuration de M. Dominique PETITJEAN
Mme Rosy CHAMAYOU reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
M. Philipp DALHEIMER a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN

Secrétaire de séance : Madame Isabelle DEMIERRE

Nombre de conseillers :	**27**				
En exercice	: 27		Pour	:	27
Présents	: 22		Contre	:	/
Votants	: 27		Abstention	:	/

7.5. AUTORISATION A DEPOSER UN DOSSIER FONDS VERT AU TITRE DE LA PRIME AUX MAIRES BATISSEURS POUR LE BAIL EMPHYTEOTIQUE DES ROSEAUX

Madame le Maire,

RAPPELLE qu'une aide financière aux maires bâtisseurs, actifs pour le développement de leurs territoires et la production des logements est prévue dans la loi de Finances pour 2025.

INFORME que l'aide vise à encourager les maires dans la relance de la construction de logements, en soutenant la délivrance rapide des autorisations d'urbanisme pour des opérations de logements sans étalement urbain.

PRECISE que les porteurs de projet éligibles sont toutes les communes présentant des besoins en logements ou nécessitant un soutien particulier pour la production de logements.

AJOUTE que les opérations créant au moins deux logements et faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme délivrée au cours de la période allant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, et d'une mise en chantier d'ici le 30 juin 2027 sont éligibles.

PROPOSE de solliciter cette aide dans le cadre du bail emphytéotique des Roseaux conclu avec Léman Habitat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

.../...

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Madame le Maire à déposer et signer un dossier fonds au titre de la prime aux maires bâtisseurs pour le bail emphytéotique des Roseaux et tout document s'y afférant.

Certifié exécutoire
Transmis au représentant de l'Etat le : 01 JUIL 2025
Publié, Affiché ou notifié le : 01 JUIL 2025
Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 27 juin 2025
Le Maire – Catherine BASTARD

La secrétaire de séance – Isabelle DEMIERRE